

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3819 - JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020

IMPÔTS ET DOMAINES

La formation du personnel
s'impose

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a organisé le 2 septembre des visites dans les structures des impôts de Brazzaville. A l'issue de la ronde, il a relevé la nécessité de procéder à la formation du personnel en vue de rendre plus performante l'administration fiscale.

« Pendant plusieurs années, on a affecté aux impôts le personnel non qualifié. Cet état de fait pèse actuellement sur la gestion et la performance de l'administration fiscale. », a-t-il déclaré.

Page 2



Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, à l'extrême droite, visitant la structure de la plaine Adiac

CHU DE BRAZZAVILLE

Le Canadien Sylvain Villiard quitte
ses fonctions de directeur général

Sylvain Villiard, directeur sortant du CHU-B Adiac

Après une année et six mois passés à la tête du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville en qualité de directeur général, le Canadien Sylvain Villiard a quitté ses fonctions.

Selon la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le directeur général sortant a été un acteur de première ligne du CHU-B pour avoir « semé les graines de la nouvelle gouvernance et un nouveau fonctionnement de cette structure sanitaire ».

Page 5

CEEAC

Le secrétariat général devient
la présidence de la commission

A l'issue de la 17^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue récemment, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a opté pour une réorganisation de cette ins-



Gilberto Da Piedade Verissimo

titution sous-régionale dotée désormais d'un président de la commission en remplacement du secrétariat général.

La nouvelle institution dirigée par l'Angolais Gilberto Da Piedade Verissimo est dotée de plus de pouvoirs dans l'objectif d'accélérer l'intégration régionale en matière de sécurité et de libre circulation des biens et des personnes entre les Etats membres.

Page 7

SÉCURITÉ CIVILE

4653 candidats aux examens
d'Etat secourus
par les sapeurs-pompiers

Les autorités de la sécurité civile donnant les statistiques

Dressant le bilan des interventions médicales de la sécurité civile pendant les examens d'Etat 2020, le médecin des urgences et des catastrophes, Gloire Daniela Ngassiélé, a relevé que 4653 candidats ont été secourus par les sapeurs-pompiers.

Les pathologies récurrentes ont été les céphalées, les douleurs abdominales et l'accès palustre. Au-delà de la prise en charge médicale des candidats et superviseurs lors des examens d'Etat, la sécurité civile a également accompli des interventions diverses, notamment l'approvisionnement en eau de différents centres.

Page 5

CENTRE DE LA FÉCOFOOT D'IGNIÉ

La Fifa satisfaite de
l'avancement
des travaux

Page 3

Éditorial
Feuilleton

Page 2

ÉDITORIAL

Feuilleton

C'est le cas de le dire. Le plus grand établissement sanitaire du Congo, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville-CHU/B-continue de dérouler son long feuilleton de redynamisation commencé depuis temps non prescrit. Le dernier épisode en date concerne le départ, presque sur la pointe des pieds, de son directeur général, Sylvain Villiard.

Sur la pointe des pieds parce que l'information communiquée au personnel du Centre au moment où le Canadien quittait Brazzaville, dans le courant du mois de juillet, faisait état d'un départ en congé de leur patron dans son pays. On a appris, mardi, de source officielle qu'il ne retournera pas à Brazzaville.

Le Canadien était arrivé au chevet du CHU-B, l'année dernière, dans des circonstances bien particulières pour prendre la relève de quelqu'un, une dame en l'occurrence, dont tant de contradicteurs au sein de l'établissement, parmi lesquels les syndicats, souhaitaient vivement le départ. Nommé par décret présidentiel, le 7 janvier 2019, il prenait ses fonctions le 16 avril.

On ne peut pas dire que Sylvain Villiard bénéficiait du soutien de l'ensemble de ses administrés. Une certaine opinion le présentait comme la meilleure carte trouvée par la tutelle, le ministère de la Santé, pour moderniser la gouvernance du « grand » malade. Les contradictions ont continué, la confiance n'a pas été établie entre les parties, le CHU-B n'a certainement pas recouvré sa santé.

La preuve est faite par la fin de partie tout à fait particulière qui occupe l'actualité aujourd'hui. Qui dans ce feuilleton à n'en point finir écrira le prochain épisode ? Quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour mettre un terme à un jeu de chaises musicales qui plombe la crédibilité du CHU-B ? La question reste en suspens, même si, aux dernières nouvelles, le ministère de la Santé garde un certain optimisme sur la suite des événements.

Les Dépêches de Brazzaville

IMPÔTS

La formation du personnel s'impose

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a organisé le 2 septembre des visites dans les structures des impôts de Brazzaville. A l'issue de la ronde, il a relevé la nécessité de procéder à la formation du personnel en vue de rendre plus performante l'administration fiscale, pourvoyeuse principale des caisses de l'Etat.

La visite a été effectuée au sein des Unités des petites entreprises de Makélékélé, Mfilou-Ngamaba, du bureau d'enregistrement des domaines et du timbre (Plaine), de la direction départementale des impôts de Brazzaville.

« Pendant de nombreuses années, on a affecté aux impôts un personnel non qualifié et cela pèse maintenant dans la gestion et la performance de notre administration. Il faut faire venir un personnel qualifié qui formera les autres », a déclaré le ministre délégué au Budget.

Outre la formation du personnel, l'amélioration de leurs conditions de travail fait également partie des défis à révéler. Car, dans la majorité des structures visitées, le cadre de travail est exigü pour un effectif pléthorique. A l'instar du bâtiment abritant les bureaux d'enregistrement des domaines et du timbre, de la fiscalité des particuliers, de la conservation fon-

cière. Les agents qui travaillent dans ce local s'inquiète déjà de l'arrivée sous peu des pluies. Une partie de la toiture dudit bâtiment a été emportée lors de violentes pluies qui se sont abattues dans la ville, bientôt deux ans.

« On doit continuer à équiper les structures des impôts. Le personnel travaille dans des conditions déplorables », a reconnu le ministre délégué.

Au sujet du paiement des primes d'incitation (oseilles) qui n'est plus régulier, Ludovic Ngatsé a assuré de tout mettre en œuvre pour régulariser la situation en dépit des difficultés financières que connaît le pays. « Au-delà des difficultés, il faut que nous continuons à motiver les agents. Nous envisageons d'être ferme mais juste vis-à-vis de nos cadres. Nous nous battons à améliorer les conditions de travail. En contrepartie, il faut qu'ils s'engagent à apporter de bons ré-

sultats, à refuser les antivaleurs de sorte que les ressources qui reviennent à l'Etat rentrent dans les caisses. »

Rappelons qu'en dehors de Brazzaville, le ministre délégué au Budget a visité et échangé avec les animateurs des assiettes des impôts d'Impfondo, Ouesso et Oyo puis ceux de Pointe-Noire, Dolisie, Sibiti, Madingou.

Dans le but de rendre performant le service des impôts, la tutelle a engagé depuis quelque temps des réformes notamment en matière d'informatisation grâce aux nouveaux logiciels e. taxe, Système intégré de gestion des finances publiques. Préalablement fixée à plus de 700 milliards de FCFA, la contribution des impôts dans les caisses de l'Etat au titre de l'année 2020 a été revue à la baisse d'après la loi de finances rectificative. Le montant actuel s'élève à 271 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

Prestation de serment du président de la BAD

Réélu à la tête de la Banque africaine de développement, à l'issue de l'assemblée annuelle tenue, le 27 août 2020 à Abidjan, le Nigérian Akinwumi Adesina a solennellement prêté serment, le 1er septembre au siège de l'institution, au cours d'une cérémonie virtuelle à laquelle ont participé plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso. Y ont pris part également, des gouverneurs et des actionnaires de la Banque africaine de développement (BAD).

Plusieurs allocutions ont ponctué la cérémonie. La première a été celle du ministre ghanéen des Finances Kenneth Ofori Atta en sa qualité de président du conseil des gouverneurs qui n'a pas manqué de louer le bilan largement positif du mandat écoulé et a dit toute sa confiance dans la réussite de celui qui commence, aujourd'hui.

S'en est suivi la lecture de la résolution relative au processus de l'élection du président ; la biographie du président élu du groupe de la Banque ; la prestation solennelle de serment et la signature du procès-verbal. Invité à prononcer son discours d'investiture, le président du groupe de la Banque

africaine de développement a dit toute sa satisfaction à continuer à diriger l'institution, avant de remercier l'union africaine pour son soutien à sa réélection. Pour les cinq ans à venir, le président de la BAD promet la construction des infrastructures de santé de qualité en Afrique, tout en voulant renforcer les chaînes de valeurs et de stimuler la zone de libre-échange continentale. Il a également dit vouloir apporter son appui à la création des banques pour appuyer la recherche des emplois des jeunes et souhaite une BAD plus forte, plus résiliente afin de préserver sa viabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anta

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

« Carnaval vert » un projet pour sensibiliser à la protection de la nature

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, l'administrateur maire de la ville de Brazzaville, et la maire de l'arrondissement 2, Bacongo, ont visité les travaux de ce projet, le 1er septembre dernier à l'Institut français du Congo (IFC), en présence des responsables de cet espace.

Projet du collectif Balabal'art, que dirige l'artiste plasticien et marionnettiste, Artiste Zouber Aidara, originaire du Burkina Faso, installé au Congo Brazzaville, le Carnaval vert, débuté en janvier dernier, vise à sensibiliser la population à la protection de la nature et de l'environnement, a été initié pour être présenté à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, malheureusement la pandémie de Covid-19 a chamboulé le programme. Le projet est dorénavant orienté pour la Journée mondiale du climat.

Pour l'artiste Zouber Aidara, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, s'est intéressée à ce projet depuis janvier, parce que les artistes utilisaient des matériaux de récupération à l'instar des bouteilles de plastique, des papiers de journaux, des papiers classiques, des cartons.

Au cours de cette visite, les artistes ont profité de l'occasion pour présenter à la ministre et toute la délégation les matériaux qu'ils utilisent et ont fait une prestation d'environ quinze minutes, en guise de préambule au carnaval.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement s'est dit impressionnée du travail des artistes du Collectif Balabal'art. Elle a rappelé qu'ils avaient lancé cette initiative avec l'Union européenne, et l'IFC, lorsqu'ils sont allés dans la forêt de la Patte d'oie ramasser les différents déchets. Ce



La prestation des marionnettes (crédit photo/Adiac)

jour, ils avaient collecté un nombre important de kilogrammes de plastiques et autres déchets. C'est à cette occasion que l'artiste plasticien et marionnettiste a réussi à les réutiliser et à faire de l'art avec.

« L'objectif de ma visite est de faire le point de l'évolution de ce que l'artiste avait promis de nous présenter à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, et qui s'inscrit maintenant dans la

Journée mondiale du climat. Je peux vous dire que je suis agréablement surprise de découvrir tout ce qu'il a pu faire de tous les objets qu'il prend ici et là. Ce sont ces grandes marionnettes d'objets recyclés qui feront un magnifique carnaval dans les rues de Brazzaville à l'occasion de la semaine et de la Journée du climat », a déclaré la ministre.

En ce qui concerne l'accompagne-

ment de ces jeunes, la ministre a fait savoir que l'État donne un cadre institutionnel et réglementaire. Il accompagne et travaille avec la Banque mondiale qui a des financements pour accompagner le secteur privé qui aimerait se lancer dans les projets de recyclage, de protection de l'environnement.

L'administrateur maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a salué l'ingéniosité des jeunes congo-

lais qui peuvent sur la base des matériaux jetés, papiers, plastiques ; les recycler et en faire des objets d'art utiles au spectacle.

« Ce que font ces jeunes, ça nous permet non seulement de créer un carnaval, mais aussi d'éviter les problèmes de salubrité dans la ville. Car, au lieu de les jeter comme ordures, ils récupèrent ces déchets pour faire ce que nous venons de voir. C'est vraiment ingénieux et nous les félicitons pour ça. Aussi, ils bénéficient de notre soutien multiforme. Nous avons déjà accepté de les accueillir chez nous pour qu'ensemble nous sponsorisons ce spectacle et d'autres encore », a déclaré le maire.

Marionnettiste de formation, Zouber Aidara est en train de former des marionnettistes afin d'envoyer l'art vers la population. « Nous sommes des acteurs de l'art de rue et nos prestations nous les faisons dans la rue. Car, nous utilisons l'art de la rue pour sensibiliser. C'est un moyen de communication pour nous. Voilà pourquoi la plupart de nos œuvres ou marionnettes sont faites à base des matériaux de récupération. Dans le Carnaval vert, nous avons un spectacle des marionnettes qui sera joué dans la rue, de préférence dans un marché, en vue de toucher tout le monde », a indiqué l'artiste Zouber Aidara.

Bruno Okokana

« Ce que font ces jeunes, ça nous permet non seulement de créer un carnaval, mais aussi d'éviter les problèmes de salubrité dans la ville. Car, au lieu de les jeter comme ordures, ils récupèrent ces déchets pour faire ce que nous venons de voir. C'est vraiment ingénieux et nous les félicitons pour ça... »

PRESSE

Le Collectif des médias en ligne exprime ses doléances

Le Collectif des médias en ligne du Congo (CMLC) que dirige Jean Eudes Nganga a sollicité, le 2 septembre, la prise en compte des canaux de diffusion des informations en ligne dans la répartition de la redevance audiovisuelle.

Jean Eudes Nganga a émis le souhait au ministre de la Communication et des Médias, Thierry Mougalla lors d'une séance de travail accompagné de sa délégation.

En effet, ce collectif souhaite avoir un allègement des coûts pour la reconnaissance des médias en ligne, la précision sur la démarche administrative ainsi que la reconnaissance des médias en ligne membres du collectif.

Toutefois, il a assuré le ministre de sa disponibilité à apporter leur contribution à l'élaboration du cadre juridique régissant les médias en ligne au Congo.

A sa sortie d'audience, le président du CMLC a indiqué que l'échange a permis de présenter le collectif au ministre, d'échanger sur le fonctionnement du collectif ainsi que la certification des médias en ligne. « Le nombre des médias en ligne à devenir membres du collectif augmente car nous recevons des candidatures du jour au jour. A cet effet, nous travaillons également dans le domaine de la cartographie des médias sur tout le



Le Collectif des médias en ligne du Congo (Adiac)

territoire national afin d'avoir un fichier officiel des médias en ligne parce que le travail du journalisme obéit à l'éthique et la déontologie», a déclaré Jean Eudes Nganga.

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de l'auto-régulation dans la profession du journalisme tout en ajoutant que le collectif envisage servir l'interface entre les médias en ligne et les pouvoirs publics, notamment

le ministère de la Communication et des Médias et le régulateur.

Le président du collectif a annoncé à cette même occasion la tenue de l'atelier de validation du plan d'action 2020-2022 et leur budget. A cet effet, un document administratif a été remis au ministre. Ce document comprend un récapitulé, les statuts et le règlement intérieur, un fichier officiel des médias ainsi qu'une fiche d'adhésion.

Interrogé sur la question de la cartographie des médias en ligne qui serait aussi le champ d'action d'une des plates-formes évoluant dans ce domaine au Congo, Jean Eudes Nganga a déploré le non recensement des médias membres de son collectif.

Selon lui, toutes initiatives qui vont dans le même sens du développement des médias en ligne au Congo sont à encourager parce que

le collectif voudrait voir les médias en ligne véhiculer des informations crédibles afin de lutter contre les fake news.

Le ministre Thierry Mougalla a, de son côté, demandé au collectif de se rapprocher de la direction générale de l'information et de la diffusion du ministère pour se faire connaître ainsi que pour se faire immatriculer auprès des organes habilités parce qu'ils sont des entreprises. Notons que le Collectif des médias en ligne du Congo existe depuis 2018. Il regroupe actuellement quinze médias membres. L'objectif est de défendre les intérêts des médias en ligne, créer un cadre de concertation permanent avec l'Etat à travers l'institution de régulation de la communication et des médias en ligne du Congo dans le cadre de la co-régulation, contribuer à l'éclosion d'une société de l'information et de la communication dynamique au Congo en promouvant l'usage des technologies de l'information et de la communication et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE RECRUTEMENT

MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ET IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA PLACE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE À BRAZZAVILLE:

Poste 1 : comptable (Comptabilité Générale)

Sous la supervision du chef-comptable, le comptable aura pour principales missions :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
 - Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
 - Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.
- T.A.F :
- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler ;
 - Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non ;
 - Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
 - Editer la liste des immobilisations acquises ;
 - Editer l'Etat de synthèse des immobilisations ;
 - Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
 - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
 - Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
 - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
 - Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
 - Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre ;
 - Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
 - Autres tâches :
 - Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement ;
 - Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
 - Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins

trois (03) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable ou une banque.

- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances ;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
 - Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...) ;
 - Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
 - Etre rigoureux et méthodique ;
 - Avoir une bonne capacité de gestion ;
 - Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
 - Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Poste 2 : Fiscaliste

Sous la supervision du Directeur Adjoint des finances et de la comptabilité, le fiscaliste aura pour principales missions :

- Mettre en place une veille fiscale ;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes ;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.

T.A.F :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées ;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers ;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû ;

- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS ;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales / Sociales et la comptabilité ;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou une banque ;

- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes ;

- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;

- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout supplémentaire.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...) ;
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...

Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Composition des dossiers de Candidatures :

- CV, Lettre de motivation et dernier Diplôme légalisé.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
- Au plus tard le 10 Septembre 2020 à 17 heures, à l'adresse suivante : recrutement.talent@gmail.com
- Aucun dossier ne sera accepté, passé ce délai.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du **Congo**

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

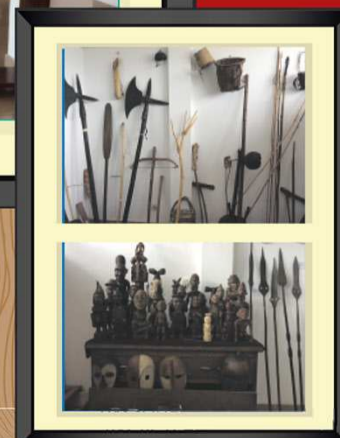
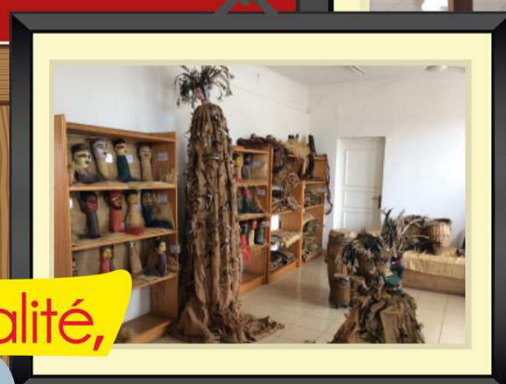
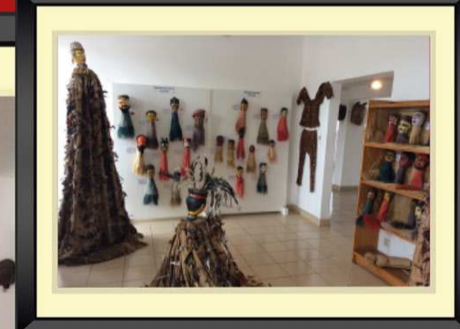
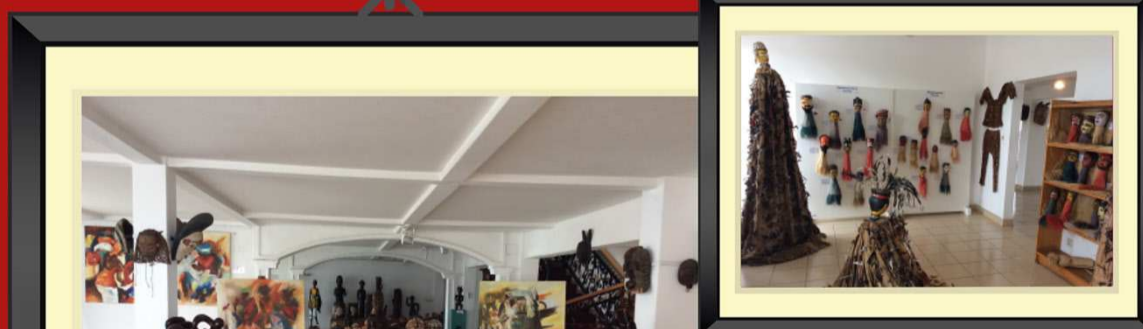
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CHU DE BRAZZAVILLE

Sylvain Villiard quitte la direction

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a annoncé, le 1er septembre à Brazzaville, le départ du directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le Canadien Sylvain Villiard.



Le directeur sortant du CHU-B, Sylvain Villiard, a été nommé le 7 janvier 2019 et a pris ses fonctions le 16 avril de la même année.

Ce dernier a passé une année et six mois environ à la tête de cette structure hospitalière. Le mémorandum d'entente entre le CHU de l'université de Montréal et celui de Brazzaville repose sur un contrat de prestation de services d'une durée de trois ans. « Ce contrat de trois ans est un partenariat évolutif. La troisième pourrait encore changer, la configuration ne sera pas la même », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, en saluant le travail réalisé par Sylvain Villiard à la tête du CHU-B.

Selon la ministre, en matière de gestion hospitalière, le directeur sortant a été un acteur de première ligne du CHU-B. Il a semé les graines de la nouvelle gouvernance qui a fait germer une nouvelle organisation et un nouveau fonctionnement. Avant d'ajouter : « Cela fera pousser et fleurir des pratiques conformes aux normes et standards internationaux, afin de récolter comme fruit la pleine satisfaction à la fois des patients et des soignants ».

Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, précisé que le nom du successeur de Sylvain Villiard est déjà connu, mais non encore dévoilé. Les missions qui l'attendent sont, entre autres, la continuation de l'oeuvre du prédécesseur dans le but d'améliorer les performances au niveau des consultations externes, l'accueil des urgences, la pharmacie, le laboratoire, etc...

Elle aussi a assuré que cette année, il y aura des changements au CHU-B, notamment au niveau du plateau technique, la gestion des ressources humaines, la revue du cadre juridique et les autres projets d'infrastructures, dont l'adduction d'eau.

Fortuné Ibara

Des agents se recyclent sur les consultations médicales

Le personnel soignant du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) ont participé le 1er septembre, à un atelier sur les consultations médicales, chirurgicales et l'optimisation des consultations externes pour une meilleure offre de soins et services.



Séance de travail agents du CHU-B avec la ministre en charge de la Santé/Adiac

Cette rencontre visant à inculquer de nouvelles pratiques managériales et cliniques au personnel a été animée par l'expertise de l'unité de santé internationale du Centre hospitalier de l'université de Montréal. Le but étant de parvenir à une meilleure optimisation dans la gestion des urgences, de la pharmacie et des laboratoires.

Les échanges concernent l'amélioration des interventions sur la réorganisation institutionnelle ; la mise en œuvre progressive du projet médical priorisé, du plan directeur immobilier ; la poursuite de l'assainissement des pratiques

de gestion administrative, comptable et financière ; la disponibilité des médicaments et autres produits de santé ; l'amélioration du plateau technique, de la performance des soignants, ainsi que le renforcement du leadership des cadres congolais.

Selon la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le résultat attendu en termes d'impact d'ici à 2025 est que « les malades et les femmes enceintes bénéficient des soins tertiaires de qualité, les apprenants en sciences de la santé bénéficient des apprentissages hospitaliers optimisés et les travaux de

recherche répondent aux problèmes de santé du Congo ».

Par contre, a poursuivi la ministre de la Santé, les résultats intermédiaires attendus en termes d'effets d'ici à 2023 sont, entre autres, une culture de gestion basée sur la performance appliquée aux opérations cliniques, administratives, logistiques, comptables et financières.

Signalons que le gouvernement avait adopté lors des assises nationales de la santé tenues à Ewo, dans le département de la Cuvette-ouest, huit réformes visant à améliorer le système national de santé.

F.I.

SÉCURITÉ CIVILE

4653 candidats secourus lors des examens d'Etat

Le médecin des urgences et des catastrophes, Gloire Daniela Ngassielé, a fait le 2 juillet à Brazzaville le point des interventions sanitaires menées par la direction générale de la sécurité civile, au profit des candidats aux différents examens d'Etat en cette période de coronavirus.

Au niveau des candidats au baccalauréat général, 1898 cas ont été notifiés soit 40,79% ; au brevet d'études du premier cycle (BEPC), 1598 cas soit 34,34% ; au baccalauréat technique, 658 cas soit 14,14% ; aux brevets d'études professionnelles et techniques et au certificat d'aptitude professionnelle, 323 cas soit 6,94%. Au certificat d'études primaires élémentaires, 176 cas soit 3,78%.

Par ailleurs, les services de la sécurité civile ont eu à transporter certains malades vers les centres hospitaliers pour des soins médicaux. Il a été relevé trois motifs de consultations prédominants.

Au baccalauréat général, les interventions concernant les céphalées s'élèvent à 665 cas soit 35,02% ; 325 cas pour les douleurs abdominales soit 12,37% ; accès palustre 164 cas, soit 8,63% ; autres maladies 834 cas soit 43,98%.

Concernant les candidats au BEPC, pour les céphalées il y a



Le directeur général de la sécurité civile entouré de son staff/Adiac

eu 464 cas soit 29,03% ; l'accès palustre 244 cas soit 15,26% ; les douleurs abdominales 127 cas soit 47,5%.

au baccalauréat technique, l'on a noté pour les céphalées 207 cas soit 31,5% ; l'accès palustre 81 cas soit 12,32% ; les douleurs abdomi-

nales 46 cas soit 6,99%. Pour les autres pathologies 323 cas soit 49,19%. Dans l'ensemble, ces interventions sanitaires ont égale-

ment concerné les candidats aux brevets d'études professionnelles et techniques, au certificat d'aptitude professionnelle, ainsi qu'au certificat d'études primaires et élémentaires.

Au-delà de sa mission de prise en charge médicale des candidats et de supervision des examens d'Etat session 2020, la sécurité civile a réalisé aussi d'autres interventions notamment l'approvisionnement en eau de différents centres.

A noter que cette présentation s'est déroulée en présence du directeur général de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto, ainsi que du personnel de cette structure. « Pour la prochaine campagne, nous suggérons le renforcement de ces mesures afin d'éviter d'éventuelles contaminations, car la moindre négligence peut être préjudiciable », a souligné Gloire Daniela Ngassielé.

Guillaume Ondzé

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du règlement no 1/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant diverses dispositions relatives au Taux Effectif Global et à la publication des conditions de banque, et du Règlement n°02/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant définition et répression de l'usure dans les Etats de la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du premier semestre 2020 et les seuils d'usure applicables pour le second semestre 2020 se présentent comme suit:

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au 2 ^{ème} semestre 2020
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	16,42%	21,89%
Découverts	9,85%	13,13%
Crédits à moyens terme	12,78%	17,04%
Crédits à long terme	15,82%	21,09%
Cautions	12,95%	17,26%
Effets commerciaux		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	09,68%	12,90%
Découverts	15,65%	20,86%
Crédits à moyens terme	10,76%	14,35%
Crédits à long terme	08,44%	11,25%
Cautions	03,51%	04,69%
Effets commerciaux		
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	07,09%	09,46%
Découverts	11,66%	15,55%
Crédits à moyens terme	07,80%	10,40%
Crédits à long terme	06,76%	09,01%
Cautions	02,61%	03,48%
Effets commerciaux	37,00%	49,33%
Autres personnes morales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	13,63%	18,18%
Découverts	07,09%	09,45%
Crédits à moyens terme	-	-
Crédits à long terme	06,50%	08,67%
Cautions	01,59%	02,12%
Effets commerciaux		
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	25,89%	34,53%
Découverts	15,36%	20,49%
Crédits à moyens terme	06,73%	08,97%
Crédits à long terme	-	-
Cautions	1,69%	02,25%
Effets commerciaux	-	-

NB : les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du premier semestre 2020

Ces taux sont valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

MALI

L'UE suspend ses missions

«Nous avons décidé de suspendre toutes les activités opérationnelles pour nos deux missions» : EUTM Mali [chargée du conseil et de la formation de l'armée malienne] et EUCAP Sahel [chargée d'une mission identique pour les forces de sécurité], la situation politique étant devenue compliquée suite au coup d'État au Mali, a indiqué un diplomate européen.

Le mandat de ces missions est « de travailler et de soutenir les autorités légitimes dans le développement des forces de sécurité ». Il est devenu difficile de continuer à accomplir une mission quand ces forces sont elles-mêmes pour partie impliquées dans un coup d'État, condamné par l'Union européenne. Cette suspension a été officiellement confirmée par le haut représentant de l'Union, Josep Borrell. « Nos missions au Mali ont été temporairement suspendues mais elles reprendront le plus vite possible. L'Union européenne a beaucoup investi au Mali et nous ne voulons pas voir les efforts accomplis perdus », a-t-il déclaré à l'issue de la réunion informelle des ministres de la Défense des pays membres de l'Union européenne.

L'Union européenne comme l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU ont condamné le coup d'État, demandé le retour à l'ordre constitutionnel, la libération des prisonniers. L'ex-président Ibrahim Boubacar Keïta a, quant à lui, été libéré. Les soutiens des efforts de médiation apportés à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas été suivis par l'armée malienne proche des aspirations de la population. L'objectif étant « la mise en place d'un gouvernement civil de transition dès que les conditions le permettront ». L'interlocuteur a souligné que cette suspension était « temporaire. Nous sommes prêts à reprendre ces activités au Mali en partenariat avec l'ONU dès que les conditions le permettront ». Ce, dès que possible.

Pour les spécialistes de la PSDC, il est « vital de maintenir l'investissement à long terme fait par la communauté internationale pour travailler à la sécurité et à la stabilité du Mali, du Sahel. C'est très important pour notre sécurité et pour celle des Européens également ». Tous les éléments, tous les effectifs sont restés sur place à Bamako et Koulikoro. A noter que nombre de soldats et officiers qui sont à l'initiative ou ont participé au coup d'état sont en effet passés dans les mains des formateurs européens ou ont été à leurs contacts. La mission EUTM Mali n'a plus pour seul horizon géographique ce pays, mais a désormais un mandat plus régional, notamment le Burkina Faso.

Noël Ndong

CRISE MALIENNE

La junte annonce deux journées de concertation nationale

Les militaires au pouvoir ont annoncé le 1er septembre vouloir organiser du 5 au 6 septembre deux journées de concertation devant aboutir à un consensus autour de la gestion de la transition.

Les journées de concertation nationale auront pour objectif d'élaborer la « feuille de route » et la charte de la transition, et à déterminer quels en seront les organes. La rencontre sera placée sous la présidence du colonel Assimi Goïta, son chef, a annoncé la junte. Le M5-RFP qui a canalisé l'exaspération des Maliens devant la grave crise sécuritaire, économique et institutionnelle traversée par leur pays, mais aussi la corruption reprochée à toute la classe politique, réclame d'être placé sur un pied d'égalité avec la junte à l'heure de la transition. La semaine passée, il avait très mal pris de ne pas être listé en tant que tel parmi les invités de la concertation et avait accusé la junte de chercher à « confisquer » le changement. Sa figure tutélaire, l'imam Mahmoud Dicko, avait prévenu les militaires qu'ils n'avaient pas « carte blanche ». Ceux-ci avaient reporté la concertation et, à la place, avaient reçu dans la soirée les représentants du M5-RFP.

Depuis, et après s'être d'abord surtout entretenus avec les représentants étrangers pour les rassurer mais aussi demander la levée des sanctions imposées par les voisins ouest-africains, les militaires ont reçu séparément les responsables de partis ou de syndicats.

Chacun a exposé sa vision, en particulier sur la durée de la transition et qui, civil ou militaire, devra la conduire. Ces questions divisent militaires et responsables maliens, communauté internationale et experts.

Les uns invoquent le temps et l'autorité indispensables pour relever les immenses défis auxquels fait face le pays et pour ne pas reproduire les erreurs d'un passé tourmenté. Les autres font valoir a contrario le risque d'un nouvel affaiblissement de l'État, d'une instabilité encore accrue dont profiteraient les djihadistes, ainsi que le mauvais exemple régional donné par une junte maintenue durablement au pouvoir.

La junte a proposé initialement trois ans sous la conduite d'un militaire, avant de rabaisser la barre à deux et de se dire ouverte sur son chef. Le M5-RFP a, de son côté, proposé une transition de dix-huit à vingt-quatre mois, avec des civils aux manettes des institutions. La Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest a réclamé une « transition civile » et des élections dans douze mois, tandis que la France, partenaire essentiel du Mali, a estimé que la transition devait être « une affaire de mois ».

Yvette Reine Nzaba

INTÉGRATION RÉGIONALE

Gilberto Da Piedade Verissimo nommé président de la CEEAC

Le secrétariat général a été remplacé par la présidence de la commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). La passation de charges entre le secrétaire général, Ahmad Allam-Mi, et le nouveau président de la commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, a eu lieu le 1^{er} septembre, à Libreville.

La nouvelle institution aura plus de pouvoirs pour accélérer l'intégration régionale. Ce sont les chefs d'État membres de la CEEAC qui ont désigné l'Angolais Gilberto Da Piedade Verissimo.

Au cours de sa prise de fonctions, le tout premier président de la commission de la CEEAC a indiqué que la sécurité et la libre circulation des biens et des personnes entre les États membres seraient les priorités de son mandat de cinq ans.

« Pendant ce mandat, on devra résoudre la situation en RCA ; il y a aussi la situation en République démocratique du Congo ; Boko Haram au Tchad et au Cameroun. Ce sont des défis que l'on doit relever parce que si l'on n'a pas la paix dans ces pays, nous n'aurons pas le développement dans la sous-région. On a le problème des visas. Moi-même je suis Angolais, pour venir au Gabon, je dois demander un visa. Ce n'est pas normal. », a-t-il indiqué.

Créée en 1983 à Libreville, au Gabon, la CEEAC est en retard en matière d'intégration par rapport à d'autres organisations régionales comme la CEDEAO ou

la SADC. La région est pourtant riche en pétrole, minerais, bois et autres richesses naturelles. Mais l'absence de routes freine l'accès à ce marché de cent-cinquante millions de consommateurs.

Les membres de la commission prêtent serment

Désignés le 30 juillet lors de la 17^e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement, tenue en visioconférence, les sept membres de la commission de la CEEAC qui devront désormais présider aux destinées de la commission de cette institution ont prêté serment devant le président en exercice, Ali Bongo Ondimba.

Par ordre protocolaire, c'est le président de la commission, Gilberto Da Piedade Verissimo, qui a été le premier à prononcer le rituel. Il a juré servir la commission avec loyauté et dévouement et promis de ne recevoir aucune injonction d'un État membre de la CEEAC ou de tout autre État dans l'exercice de ses fonctions, avant de procéder à la signature du procès-verbal.

Puis, dans un cérémonial protocolaire, la vice-présidente de la commission, Francisca

TaTchouop Belobe, et les cinq autres commissaires se sont succédé pour prêter serment. Il s'agit des commissaires chargés : au marché commun, affaires économiques, monétaires et financières, François Kanimba ; aux affaires politiques, paix et sécurité, Mangaral Bante ; à l'environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural, Tabuna Honoré ; à l'aménagement du territoire et aux infrastructures, Ngakono Marie Thérèse Chantal épouse MFoula Edjomo ; et le commissaire à la promotion du genre, au développement humain et social, Kapinga-Yvette Ngandu.

Après la prestation de serment et la signature du procès-verbal, le président en exercice de la CEEAC a rappelé aux membres de la commission l'importance de la mission qui leur a été confiée notamment le respect scrupuleux de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la transparence dans la gestion et le problème de conflit d'intérêt qui gangrène nos institutions, avant de les envoyer à l'exercice de leurs fonctions.

Yvette Reine Nzaba

CANDIDATURE D'ALPHA CONDÉ

L'opposition menace de relancer les manifestations

L'opposition guinéenne a annoncé, le 2 septembre la reprise prochaine des manifestations contre un troisième mandat du président Alpha Condé.

Après l'annonce de la candidature d'Alpha Condé à la présidentielle prévue dans moins de deux mois, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), collectif de partis, de syndicats et de membres de la société civile, a indiqué dans un communiqué que la contestation qu'il a menée pendant des mois contre l'éventualité d'une telle candidature et qui a fait des dizaines de morts va entrer dans une « phase décisive ».

Le FNDC a dénoncé en termes très virulents cette candidature à un troisième mandat « illégitime ». Il décrit la présidence Condé comme une « dictature féroce », et fustige la manière « poltronne » dont la candidature a été annoncée.

« Il est désormais évident pour les plus sceptiques qu'Alpha Condé qui revendique des décennies de lutte pour la démocratie en Guinée n'est autre que la plus grande désillusion de l'histoire politique de notre pays », dit le FNDC.

Il appelle à « se préparer à la reprise des manifestations »



Le président Alpha Condé

à une date qui sera annoncée imminemment.

Depuis octobre, le FNDC a fait descendre à plusieurs reprises les Guinéens massivement dans les rues pour faire barrage à un troisième mandat du président actuel et à une réforme constitutionnelle qui lui permettrait de se représenter. La contestation, plusieurs fois durement réprimée, a fait des dizaines de morts.

Le pouvoir a effectivement fait adopter une nouvelle

Constitution dans des conditions contestées. Elle limite le nombre de mandats présidentiels à deux, mais les partisans d'Alpha Condé soutiennent que son adoption remet les compteurs à zéro.

Rappelons que le parti d'Alpha Condé, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), a annoncé, le 1er septembre, que le chef de l'État avait accepté d'être son candidat à la présidentielle du 18 octobre 2020.

Y.R.Nz.



Photo © Chercheurs de SPAC, Odzala

Observe bien la photo. La forme et les rides du nez sont utilisées par les chercheurs pour les distinguer.

OUANDA DÉCOUVRE

MERCI DE REMETTRE CETTE FICHE D'ACTIVITÉS À VOS ENFANTS

ÉPISODE 6

LE GORILLE DES PLAINES DE L'OUEST

Chaque jeudi du 30 juillet au 3 septembre, Ouanda découvre un nouvel animal d'une des aires protégées de la République du Congo. Elle partagera ses aventures, pour que toi aussi tu découvres la beauté naturelle de ton pays.

Les activités sont adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. La participation des parents est recommandée pour les plus jeunes.

Ouanda se trouve dans le Parc National de Odzala-Kokoua à la rencontre des gorilles des plaines de l'Ouest.

6h30

Regarde Ouanda, les voilà. Ils sont un peu plus petits que les autres espèces de gorilles.

Ces animaux vivent souvent en famille. Lui, c'est le chef du groupe, le "papa".

Il est le mâle dominant appelé **dos argenté**. Il assure la sécurité de la famille.

8h00

1, 2, 3 ... 6. Ils sont 12 gorilles ici. Mais dans certains groupes, ils peuvent être jusqu'à 35 ! Ils se déplacent ensemble pour chercher de la nourriture.

Oh regarde, ils ont trouvé leurs fruits sauvages préférés.

Oui, ils mangent beaucoup de plantes, parfois des petits insectes mais ils ne boivent pas beaucoup d'eau !

9h00

Ils sont quand même grands, ils mesurent jusqu'à 1,85 mètres. C'est deux fois ma taille.

Maintenant qu'ils ont de nouveau bien mangé, ils font leurs nids pour dormir cette nuit. Chaque jour ils en construisent un nouveau.

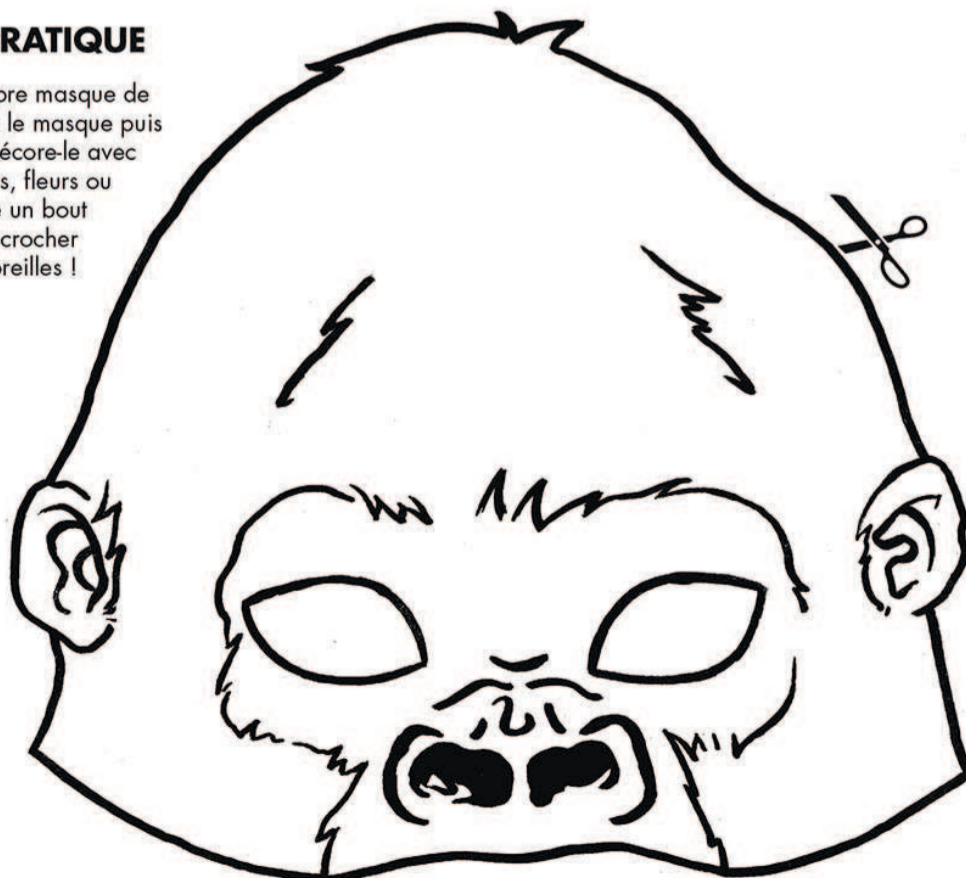
12h00

Ils nous ressemblent, nous les humains, quand les parents dorment, les enfants jouent !

Merci d'avoir suivi les aventures de Ouanda et à bientôt !

ACTIVITÉ PRATIQUE

Fabrique ton propre masque de gorille ! Découpe le masque puis colorie-le et/ou décore-le avec des objets, feuilles, fleurs ou autres. Puis utilise un bout de ficelle pour accrocher le masque à tes oreilles !



Ces fiches d'activités hebdomadaires sont à l'initiative de Sabine Plattner African Charities (SPAC). SPAC contribue à la protection de la nature par l'éducation et la responsabilisation des communautés. SPAC soutient le gouvernement congolais dans le cadre du projet EduConservation, de programmes pour le Développement de la Petite Enfance et de Recherches. Lors de cette pandémie de Covid-19, les enfants pourront profiter de ces fiches d'activités.

LE SAVAIS-TU ?

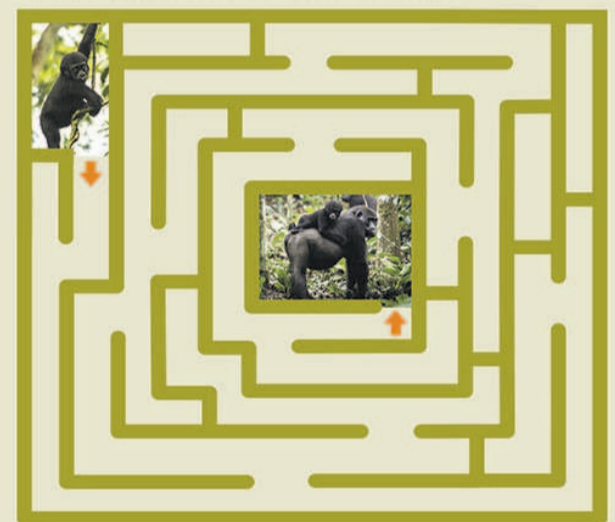
Quand les humains rencontrent les gorilles, ils doivent porter un masque pour protéger les gorilles des maladies humaines. Certaines maladies peuvent autant atteindre les hommes que les gorilles.



Les touristes sont tenus de respecter une distance d'au moins 10 mètres pour observer les gorilles.

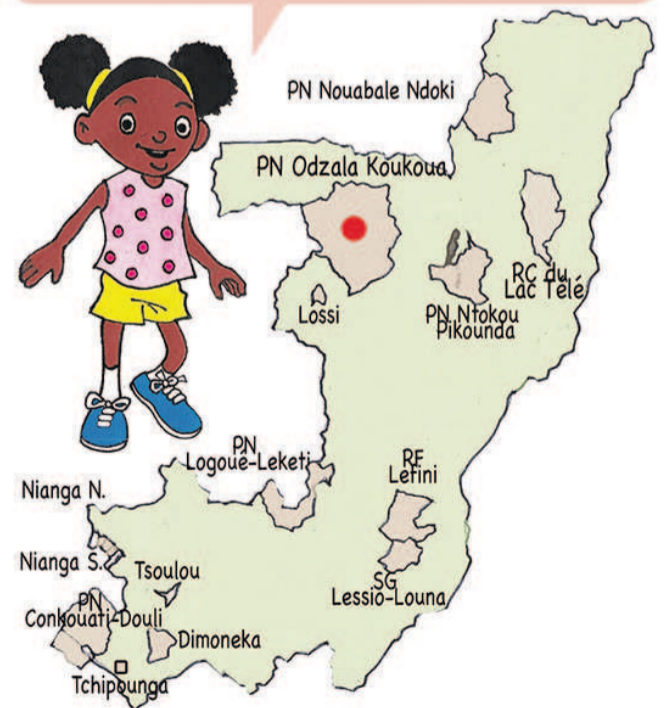
LE LABYRINTHE

Aide le petit gorille à retrouver sa maman. Trace le bon chemin qu'il doit suivre à travers la forêt !



Photos © Congo Conservation Company

Les gorilles sont présents dans toutes les zones protégées et aux alentours. Ils sont particulièrement nombreux dans les forêts du nord du Congo. Regarde le point rouge sur cette carte, c'est le Parc National de Odzala-Kokoua, où se trouve actuellement Ouanda.



À TOI LA PAROLE

Envoie-nous une photo avec ton masque de gorille sur WhatsApp: +242 05 656 5543 ou +242 06 579 4999.

Quelques-unes seront publiées sur les réseaux sociaux, suis-nous sur Facebook et Instagram : @EduConservation

DISTINCTION

Brice Arsène Mankou, lauréat du concours littéraire 2020 de la médiathèque Claude Laturelle de Lambres-Lez-Douai

Dans le cadre des «Confidences confinées», le Franco-Congolais Brice Arsène Mankou s'est distingué à travers sa nouvelle inédite intitulée : «Chemin de croix d'un migrant confiné»

Écrire en temps de confinement au point de créer le rêve et l'émotion, tel a été l'objectif du concours organisé par la médiathèque Claude Laturelle de Lambres-lez-Douai, dans le Nord de la France. Près de cinq cents auteurs ont dû postuler.

Ouvert aux écrivains de renom, aux membres de l'association des auteurs du Nord Pas de Calais (ADAN) et aux lecteurs de la Médiathèque avertis, le choix du jury s'est porté sur Brice Arsène Mankou dont l'œuvre retrace la vie de Mamadou, 24 ans, migrant confiné. L'annonce lui a été faite par Florian Delestre, directeur de la Médiathèque de Lambres-lez-Douai, par courrier daté du 1^{er} septembre.

Ce migrant a traversé la Manche au risque et péril de sa vie pour se retrouver à St Omer, dans le Pas-de-Calais, en plein confinement. Privé de tout, l'expérience inédite qu'il a dû vivre le marquera à vie. Il aura recours au secours catholique et décidera de se convertir au catholicisme en posant ses valises dans la belle ville de St Omer. Le récit de Arsène Brice Mankou, malgré son caractère pathétique, pose le problème de l'ouverture à autrui dans une France qui voit tous les jours une montée du racisme. Le lauréat analyse ces questions d'altérité en interrogeant le modèle social et sociétal de la France du XXI^e siècle qui banalise le racisme.

En raison des événements actuels et du délais d'impression, la date de la remise de ce prix sera connue ultérieurement, précisent les organisateurs. L'auteur primé



Brice Arsène Mankou

verra son manuscrit inséré dans le recueil d'anthologie et proposé à la Médiathèque. Il fera l'objet d'une très large diffusion par le Conseil régional et la DRAC où il sera présenté et mis à l'honneur lors d'un rendez-vous spécial intitulé «Enlivrez-vous», organisé par la ville de Lambres-Lez-Douai.

Membre de l'Association des auteurs des Hauts de France, Brice Arsène Mankou passe de la sociologie à l'écriture littéraire en obtenant un premier prix littéraire qui récompense ainsi son parcours d'écrivain.

En début d'année, en partenariat avec la Maison de la poésie des Hauts de France dont il est membre, il a dirigé une anthologie sur la France Afrique intitulée : « Chœur Métis » regroupant plusieurs auteurs Franco-Congolais.

Marie Alfred Ngoma

LITTÉRATURE

Présentation en avant-première du livre «Seule la lutte libère ! »



L'ouvrage « Seule la lutte libère ! » de Emma Mireille Opa-Elion, réédité aux éditions Les Lettres Mouchetées, fait sa rentrée littéraire.

Ce sera le 10 septembre, à 17h30, dans la Salle Verte de l'ambassade du Congo à Paris que l'auteure dévoilera son nouvel ouvrage dont le thème principal fait honneur à la femme en général et à la Congolaise en particulier. Une pièce de théâtre qui, partant d'un constat, en devient une conscientisation en matière des droits des femmes.

Une table ronde de circonstance réunira, autour de l'auteure, des intervenants tels que le poète Gabriel Mwènè Okoundji, la chroniqueuse-littéraire Aurore Foukissa et l'éditrice Muriel Troadec.

M.A.N.

COVID-19

« Main dans la main Congo- Chine » une chanson de sensibilisation à l'importance des mesures barrières

Publiée le 21 août sur leur chaîne You Tube, «Main dans la main Congo-Chine» est un titre original du groupe « Babingui Tambour ». A travers cette chanson qui a connu la participation des artistes chinois, le Congo et la Chine ouvrent une nouvelle page, qui raffermirait davantage leur destin commun.

Le groupe « Babingui Tambour » veut, à travers cette œuvre musicale réalisée en partenariat avec des artistes chinois, sensibiliser les gens à l'importance des mesures barrières et de la solidarité face à la pandémie de Covid-19. Il ajoute également une dimension culturelle à la coopération antiépidémique entre le Congo et la Chine, deux pays frères dont l'amitié est « inébranlable ». Si jeune qu'il soit, depuis le début, Babingui Tambour ne cache pas son talent brillant alimenté par une vision internationale et par un engagement aux échanges interculturels. En 2019, le groupe a impressionné l'assistance en dansant avec des tambours Tam-Tam au rythme de la chanson pop chinoise « Au fond de la forêt de bambous ». Sa capacité extraordinaire pour la création musicale s'est aussi manifestée dans la chanson originale intitulée « Motema » (Cœur) qu'il a lancée, le 15 août 2020 sur sa chaîne You Tube.

Une série des prestations

Le groupe « Babingui Tambour » a presté à plusieurs manifestations culturelles. Le 25 mars 2020, il a presté en ligne à l'occasion de la Journée internationale africaine dans la lutte contre la Covid-19 sponsorisée par WAN SHOW



Le groupe babinguitambour

; en décembre 2019 : prestation à la première exposition chinoise LOVOL au Congo au Palais des Congrès ; en novembre 2019 : prestation pour l'échange culturelle Congo-Chine avec la délégation de Nanjing à l'Université Marien-Ngouabi ; 14 août 2019 : prestation pour le compte publicitaire à l'occasion du quinzième anniversaire de l'existence de la société Money-Gram au Congo Brazzaville ; août 2019 : prestation pour le compte de la clôture de l'année Académique à l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi au Rectorat ; le 21 juin 2019 : prestation

à la fête internationale de la musique à l'Institut français du Congo (IFC) ; du 08 au 09 juin 2019 : prestation au festival international de percussion Mbonda Eléla à Kinshasa en République démocratique du Congo ; du 28 février au 15 mars 2019, le groupe a presté pour le compte du marketing de la Société nouvelle des Ciments du Congo (SO-NOCC) ; novembre 2018 : prestation au spectacle Ibonga Odzanga à l'espace Bourgérol de Baongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Pour la petite histoire, le groupe Babingui Tambour est créé le 15 septembre

2018 par le chorégraphe Chris Babingui et le danseur Fila Praxcede. Le groupe « Babingui Tambour » est un groupe de musique, danse et percussion et aussi allie la tradition kongo et la modernité musicale (Ngoma, piano, guitare). Le groupe a eu à prester et continue toujours à le faire pour le compte de plusieurs activités culturelles à l'international comme à l'intérieur du territoire congolais.

« Le monde n'est plus comme hier. Menons un combat dont nous sommes fiers. À l'édifice, on apporte chacun sa pierre. Face à la crise sanitaire, soyons tous solidaires. Faut agir comme sœurs et frères pour enrayer ce fléau qui n'est pas imaginaire, au lieu de désigner des boucs émissaires. Ce n'est pas bon de diaboliser une certaine nation. Faut dire non à toutes ces formes de diffamation. Que ce monde n'ait plus de stigmatisation. En fin de compte, le remède c'est la coopération. Méfions-nous des semeurs de polémiques. Le plus fou, c'est le virus politique. Épargnons-nous des préjugés idéologiques. Je dis avant tout « vive l'amitié Chine-Afrique ! » ont-ils chanté.

Bruno Okokana

NOUVEAU

Pain de Vie

crèche chrétienne
multi-accueil

☎ : 05 505 92 09 / 05 587 24 00 | 📧 : paindevie2020
📧 : espaindevie2020@gmail.com | 📍 : Crèche chrétienne Pain de Vie

NOUVEAU

crèche
chrétienne
multi-accueil

OUVERTURE rentrée 2020-2021

📍 : Camp ex. Air Afrique, Centre-ville (Brazzaville - Congo)

Accueil de vos enfants de 3 mois à 6 ans

régulier, occasionnel, temps plein, mi-temps
de 08h30 à 18h30 du lundi au vendredi

IGNIÉ

Veron Mossengo satisfait des travaux du centre technique de la Fécofoot

Lors de son passage à Brazzaville au mois d'août, le directeur de développement des associations membres de la Fédération internationale de football association (Fifa) a apprécié l'état d'avancement des travaux du centre technique de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui s'exécutent normalement à Ignié.

Le représentant de la Fifa a félicité les dirigeants congolais pour ce projet qui permettra, selon lui, à la Fécofoot de préparer un avenir radieux. La Fifa a toujours témoigné sa volonté d'accompagner la Fécofoot dans sa vision de rénover ce centre en s'appuyant sur l'exemple des autres pays.

Outre le mur de clôture, les travaux consistent à construire plusieurs terrains d'entraînement dont deux en pelouse synthétique, un stade de compétition et trois bâtiments qui serviront de logements pour les équipes nationales dont un hôtel de haut standing pour les Diables rouges seniors. Le stade de compétition devrait permettre à la Fécofoot d'organiser certains matches du championnat sur le lieu en vue de faire ses propres recettes.

Notons qu'avant de visiter le centre technique d'Ignié et de l'éducation physique, Véron Mossengo Omba a annoncé au ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, l'installation dans les tout prochains jours du bureau de développement Fifa Afrique centrale. La signature de l'accord de siège entre la Fifa et le gouvernement congolais a eu lieu le 30 novembre 2019 lors du passage du président de la Fifa Gian-



Veron Mossengo Omba et Jean Guy Blaise Mayolas au centre technique de la Fécofoot à Ignié/photo Fecofoot

ni Infantino à Brazzaville dans le cadre de l'inauguration du nouveau siège de la Fécofoot.

Ce bureau régional est le quatrième en Afrique après l'ouverture des bureaux de l'Afrique du Sud, du Sénégal et de l'Éthiopie. Il a pour mission de soutenir les associations membres dans les huit pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale à concevoir des projets et à les préparer selon les priorités définies par les associations membres. Ce bureau permet également le développement de proximité.

Fatma Samoura, secrétaire gé-

nérale de la Fifa, indiquait que ce bureau régional arrivait au moment où la Fifa est en train de multiplier par cinq ses ressources allouées au développement pour la promotion du football des jeunes et des femmes, des infrastructures footballistiques et les centres de formation. « Nous sommes sûrs qu'avec cet accord de siège, nous avons tous les ingrédients pour pouvoir développer, selon la vision de la Fifa 2.0, le football en général, le football d'élite, des femmes et des jeunes en particulier », précisait la secrétaire générale de la Fifa.

James Golden Eloué

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME U20

La ville de Cali accueillera la prochaine édition

La 18e édition des Championnats du monde d'athlétisme U20 va se dérouler à Cali, en Colombie, en 2022. Ainsi en a décidé le Conseil mondial d'athlétisme, le 1^{er} septembre.

Cali, une ville de 2,2 millions d'habitants située à 1018 m d'altitude a, en effet, déjà démontré sa capacité à accueillir un événement d'athlétisme de classe mondiale. Elle a déjà organisé plusieurs compétitions d'athlétisme comme les Championnats du monde U18, en 2015 ou les championnats d'Amérique centrale et des Caraïbes, en 2007.

Le président de World Athletics, Sebastian Coe, a félicité Cali pour le succès de sa candidature et s'est dit ravi que la communauté mondiale de l'athlétisme revienne en Amérique du Sud en 2022.

« Nos Championnats du monde U20 sont dynamiques et jeunes, il est donc tout à fait normal qu'ils se déroulent dans une ville dynamique et jeune. Cali a maintenant une expérience substantielle dans l'organisation d'événements majeurs et je suis sûr qu'elle produira des championnats avec une saveur typiquement latine. L'athlétisme en Amérique du Sud a une fière histoire remontant à plus d'un siècle et a produit certaines des grandes stars de notre sport, y compris l'athlète mondiale féminine de l'année 2018 », a-t-il déclaré.

Le président de la Fédération colombienne d'athlétisme, Ramiro Valera Marmojelo, a pour sa part, signifié que Cali est ravie d'avoir l'opportunité d'accueillir les meilleurs jeunes athlètes du monde en Colombie en 2022 en tant qu'hôte des Championnats du monde U20. « Nous déploierons tous nos efforts pour organiser des championnats réussis et mémorables et pour construire un grand héritage culturel, éducatif et sportif pour les jeunes du monde », a ajouté Ramiro Valera Marmojelo.

Lors de la précédente édition de cette compétition, près de 1200 athlètes de 143 pays ont concouru à l'Estadio Olímpico Pascual Guerrero. Nombreux ont fait leurs premières apparitions internationales à ces championnats, dont Armand Duplantis, Sydney McLaughlin, Niklas Kaul et Abdul Hakim Sani Brown, entre autres, sont devenus des stars mondiales dans les rangs seniors.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norlande, Justine, Dane, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko ont la profonde douleur de vous annoncer le décès en France, le 25 août 2020, de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando.

La veillée mortuaire se tient au n°84 bis, rue Kouyous à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Le membre du Bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) et président de la commission Affaires étrangères et coopération du Sénat, Gabriel Oba Apounou, a la profonde douleur d'informer les sénateurs et les membres du PCT, du décès de son épouse, Mme Oba Apounou née Alphonsine Ingoba. Décès survenu le vendredi 28 août 2020 à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée funéraire se tient au domicile de son époux, au quartier Mpila (Rond-point Pointe Hollandaise, à côté de l'hôtel Imongui).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Mayinguidi informe les parents, amis et connaissances du décès le 22 août 2020 à Brazzaville de leur oncle, grand-père et père, Pierre Mayinguidi. La veillée mortuaire se tient au n°701, rue Fila Jean-Baptiste, à Makélékélé. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement. Papa repose en paix.



PARCELLE À VENDRE

168 Avenue Tchibanda vers Miambandzila OCH - Pointe-Noire
Dimension 25/20 -:- 50 millions à débattre
Contact : 05 345 12 89 / 06 603 42 81



ACTIONS HUMANITAIRES

Félix Tshisekedi reconforte les policiers victimes d'incendie à la Fikin

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est rendu le 1^{er} septembre à la Foire internationale de Kinshasa (Fikin) afin de palper du doigt la réalité du sinistre qui s'y est produit dans la nuit du 30 au 31 août 2020 au pavillon 12 où logeaient, à titre provisoire, les policiers du Groupement mobile d'intervention (GMI) formés à Kisangani et leurs dépendants.

La visite du président de la République, en sa qualité de commandant suprême de la police nationale et des Forces armées de la République démocratique du Congo sur ce site foraine tenait lieu d'un réconfort moral à l'endroit des familles affectées. Ces dernières ont, en effet, tout perdu à la suite de l'incendie qui s'est déclaré sur leur lieu d'hébergement à la suite d'un court-circuit électrique. La flamme qui en a résulté a tout ravagé sur son passage laissant le pavillon presque en lambeaux. De loin, l'impact de l'incendie était bien visible. Aucune perte en vie humaine n'a cependant été déplorée, mis à part les onze blessés actuellement en soins dans un hôpital de la place.

Arrivé sur les lieux dans l'après-midi, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qu'accompagnaient le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, le ministre des Actions humanitaires et solidarité nationale, Stève Mbikayi, ainsi que le mi-



Arrivée du Président de la République à la Fikin/DR

nistre du Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa, a eu droit aux explications du commissaire provincial de la police/ ville de Kinshasa, Sylvano Kasongo, sur les circonstances du drame. Il s'est ensuite rendu au pavillon de secours aménagé à

la sauvette pour loger, bien que dans des conditions précaires, les familles sinistrées qui ne savaient plus à quel saint se vouer.

Le point saillant de cette visite furtive aura sans doute été la remise, à titre symbolique, par

le chef de l'Etat, d'un carton de vivres au commissaire général de la police/ ville de Kinshasa, devant des dizaines de policiers disposés en posture de parade à la grande Cour, prêts à rendre les honneurs mérités à l'autorité suprême. C'est sur ces en-

treprises que le président de la République a passé en revue les éléments du Groupement mobile d'intervention de la police. Une manière d'exhorter et d'encourager ces hommes et ces femmes servant sous le drapeau, habillés en uniformes pimpants neufs, qui ont su surmonter ce coup du sort.

Le commissaire général de la police/ ville de Kinshasa a apprécié à sa juste valeur le geste posé par le président de la République qui, a-t-il dit, a toujours été aux côtés de la police et de l'armée. Et d'ajouter qu'en termes d'assistance, le chef de l'Etat a gratifié les familles sinistrées d'une quantité de vivres et de non vivres en plus d'une importante somme d'argent censée leur assurer ne fut-ce que le minimum vital en ces temps de base conjoncture. A l'en croire, le chef de l'Etat a promis de leur offrir, dans un proche avenir, des logements décentes afin de leur permettre de quitter définitivement leur condition de précarité.

Alain Diasso

TRIBUNE

Vers un programme de développement des pygmées Ndenga de la RDC

Jacques Koyanyo Kongatua, docteur en philosophie politique appliquée a soutenu récemment à l'université de Paris-Créteil (France) une intéressante thèse consacrée aux programmes de développement envisageables pour aider les populations en situation d'extrême pauvreté. Outre un important travail d'analyse de nombreux rapports, ouvrages spécialisés et documents publiés par les organisations internationales, sa recherche a mis en œuvre plusieurs entretiens avec des responsables d'ONG et d'éminents universitaires, professeurs de sociologie, d'ethnologie, d'économie et de philosophie comparée. Se référant à la situation de grande pauvreté des Pygmées Ndenga du Congo, l'auteur de cette thèse en résume ici pour nos lecteurs les conclusions et les orientations envisageables pour contribuer au développement de populations africaines particulièrement démunies et isolées.

Les 4 années que je viens de passer en France m'ont conduit à consacrer plusieurs mois, sous la direction d'universitaires de renom spécialistes de sociologie et d'ethnologie, aux causes d'extrême pauvreté à laquelle des populations vivant en forêt équatoriale loin de la modernité se trouvent encore

confrontées aujourd'hui.

Je me suis efforcé d'envisager comment concevoir un programme de développement applicable aux situations d'extrême pauvreté, notamment celle des peuples pygmées en général et des pygmées Ndenga en particulier.

Cette approche est une contribution aux efforts déployés par le gouvernement de la RDC pour une meilleure prise en charge des personnes vulnérables, notamment par l'adoption, le 5 juin dernier par l'Assemblée nationale, d'une loi sur la protection des peuples autochtones.

En offrant les mêmes opportunités à tous les Congolais, pygmées y compris, de se choisir un modèle de développement, cette loi, une fois promulguée, éviterait aux pygmées de continuer à exister dans un extrême dénuement.

Mes recherches universitaires aboutissent à un premier constat : la pauvreté n'est pas seulement due au manque de revenu ; elle résulte aussi de l'absence de « capacités ». C'est-à-dire d'un manque de libertés réelles pour convertir les biens disponibles en fonctionnements effectifs.

Un constat d'échec des théories de

justice traditionnelle inadaptées aux situations d'extrême pauvreté m'a conduit à opter pour une approche de philosophie politique appliquée et à partir d'une analyse des indicateurs d'extrême pauvreté et de développement humain au Congo, plus spécialement chez les pygmées Ndenga.

Puis je me suis attaché à dégager les priorités qu'il serait utile de prendre en compte dans un processus de médiation à ces injustes précarités.

Au-delà de la question particulière, soulevée par le sort des pygmées Ndenga du Congo, ma démarche entend contribuer à la réflexion sur l'alternative, entre philosophie de principes et philosophie ex datis dans le domaine du développement.

Cela m'a conduit à rechercher si les théories contemporaines de la justice fondée sur un principe comme celui de l'extension des libertés réelles, et à quelles conditions, ont atteint l'objectif qu'elles se sont fixé pour la réduction des inégalités entre les individus lorsqu'elles sont confrontées à des situations d'injustice extrême.

Enfin, dans la troisième et dernière étape de ma thèse, je me suis efforcé d'élaborer des propositions sus-

ceptibles de remédier à l'extrême pauvreté des Ndenga. L'agenda à mettre en place devrait suivre trois phases :

- La première phase est l'identification formelle et la reconnaissance juridique des pygmées Ndenga en tant que minorité ethnique dont la survie est en danger.

- La deuxième phase du processus d'autonomisation consiste à mettre au point un programme scolaire adapté, tenant compte des diversités culturelles des pygmées.

- La troisième étape doit comporter la réalisation de différents équipements par l'État congolais pour permettre aux pygmées de vivre de leurs connaissances et pratiques tout en mettant celles-ci à la disposition du reste du monde, ce qui facilitera les échanges économiques et culturels donc leur épanouissement.

En bref, le programme et l'agenda à mettre en place portent essentiellement sur le processus d'autonomisation des conditions de vie et d'éducation des pygmées Ndenga afin qu'ils puissent jouir de plein droit de toutes les prérogatives reconnues aux citoyens congolais.

Jacques Koyanyo Kongatua
Docteur en philosophie politique appliquée.



OFFRE D'EMPLOI

ASSISTANT DES RESSOURCES HUMAINES Parc National Odzala Kokoua (PNOK), République du Congo

Titre du Poste : Assistant des Ressources Humaines

Rapporte au : Manager des Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Base Est de la Fondation Odzala-Kokoua (District de Mokeko)

Date de début : 17 septembre 2020.

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste d'Assistant des Ressources Humaines.

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE

Sous l'autorité du Manager RH, l'Assistant des Ressources Humaines participe à l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développe-

ment, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

MISSIONS PINCIPALES

Administration des Ressources Humaines:

- Rédiger les contrats de travail, avenants et soldes de tout compte
- Etablir et assurer le suivi des dossiers d'assurance complémentaire et prévoyance

Gérer l'ensemble des absences (congrés, arrêts maladie, accidents de travail, maladies professionnelles...) et réaliser les déclarations obligatoires

- Réaliser le suivi des pointages ; vérification et régularisation
- Tenir et mettre à jour les registres obligatoires
- Participer au processus de recrutement : publication d'annonces, tri de CV, gestion des réponses aux candidatures, planification des entretiens
- Mettre à jour les tableaux de bord de ressources humaines
- Rédiger et mettre en place les règlements et procédures internes
- Gérer la formation professionnelle et tous les dispositifs s'y rattachant
- Suivre le plan de formation
- Tenir à jour le fichier effectif du personnel
- Suivre le parcours des dossiers adminis-

tratifs du personnel en fonction des différents événements concernant chaque agent

- Rédiger les notes de services et les différents actes administratifs
- Suivre les périodes d'essai
- Centraliser l'information en vue de l'élaboration des rapports mensuels et annuels
- Suivre l'intégration des employés

Gestion technique de la paie

- Regrouper, classer et contrôler la cohérence des éléments variables
- Assurer la veille réglementaire sur le calcul de la paie
- Regrouper et classer les bulletins de paie du paie
- Tenir à jour le Registre des paie

Activités complémentaires :

- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe

PRINCIPALES RELATIONS

Hiérarchiques : Rattaché au Service Administratif & Financier

Fonctionnelles : Ensemble des services

PROFILS RECHERCHE

- Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent
- Expérience significative dans un poste similaire
- Expérience minimum de trois (3) ans au poste similaire
- Maîtrise du droit de travail congolais
- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH
- Bonne communication orale et capacité d'écoute
- Sens des responsabilités et autonomie
- Maîtrise du pack office et bonnes capacités rédactionnelles
- Etre capable de travailler sous pression et dans des conditions parfois extrêmes

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir un dossier Comprenant :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des diplômes ;

Les dossiers de candidature doivent être adressés avec la référence PNOK_ARH2020 à pnok@africanparks.org avant le 11 septembre 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Une société commerciale recrute un responsable des Ressources Humaines conformément aux conditions ci-après :

I. Description du poste

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, le responsable des Ressources Humaines est chargé de :

- Appliquer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- Participer à définir la stratégie et la politique RH et la met en application ;
- Gérer les recrutements, suivre les formations et l'évolution du personnel ;
- Contrôler la conformité d'application des obligations légales et réglementaires ;
- Superviser l'administration de la paie et veiller à sa conformité ;
- Assurer une veille juridique de la législation sociale et veiller à la bonne application sociale de la convention collective et des accords internes.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil du candidat

Poste de cadre

Le Responsable des Ressources Humaines doit posséder les qualifications minimales suivantes : être titulaire d'un Diplôme BAC + 3 en Ressources Humaines et avoir une excellente connaissance des services et fonctions RH ainsi que du droit social et du droit du travail.

2. Expérience

Justifier d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq (5) ans à un poste similaire.

3. Compétences

Avoir une bonne maîtrise du logiciel de paie SAGE.

4. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité, rigueur, aisance relationnelle et grande capacité à communiquer.

III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

n.recru2019@gmail.com

Référence de l'offre à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

JUSTICE

Gabriel Mokia traîné devant le parquet près le tribunal de grande instance de Gombe

L'ancien candidat à la présidence de la République est accusé de haine ethnique, imputations dommageables et de menaces.

Une plainte, datant du 31 août 2020, a été déposée le 1^{er} septembre, devant le parquet près le tribunal de grande instance de la Gombe, contre l'ancien candidat à la présidence de la République, Gabriel Mokia Mandembo.

Le plaignant l'accuse de haine ethnique, imputations dommageables et de menaces.

Blaise Kabisa Kizengo qui fait référence à des déclarations tenues par l'accusé Mokia dans la presse et les réseaux sociaux rappelle, en effet, que l'ancien président de la République a qualifié le peuple yaka d'incompétent, en dépit de leurs connaissances et diplômes, notant qu'on « *verra si après cinq ans, ils resteront encore à la tête de la ville-province de Kinshasa* », a indiqué le plaignant dans sa plainte. Ce fait touche au plaignant, qui est aussi d'origine yaka.

Dans sa requête, qu'il appuie par des références légales, Blaise Kabisa Kizengo note que pareils actes ne devront pas rester impunis. Il dit s'attendre à ce que Gabriel Mokia subisse la rigueur de la loi, surtout que l'Etat de droit reste le cheval de bataille de l'action du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

On se rappellera que Gabriel Mokia, qui a avait des démêlés avec un professionnel des médias membres de l'ethnie yaka, avait posté dans les réseaux sociaux une vidéo devenue virale dans laquelle il s'en est pris à tout ce groupe ethnique du pays, qualifiant tous ses membres d'incompétents.

Pour le plaignant, cette action en justice contre Gabriel Mokia vise à laver l'opprobre jetée sur cette ethnie et servir de leçon pour que pareil acte, qui risque de raviver la haine ethnique au sein de la nation congolaise, ne puisse plus se répéter.

Lucien Dianzenza

POLICE NATIONALE

Les éléments de l'UPIHP sensibilisés à leur mission

C'était une parade de conscientisation sur le rôle que la femme policière œuvrant au sein de l'Unité de protection des institutions et hautes personnalités est appelée à jouer aux niveaux interne et extérieur, surtout face aux requérants.

Cette activité organisée le lundi 31 août 2020 au siège de l'Unité de protection des institutions et hautes personnalités (UPIHP), dans la commune de la Gombe, à côté du Jardin zoologique de Kinshasa, était une occasion pour le commandant de cette unité de la police nationale, le général

hautes personnalités a, par ailleurs, déploré le comportement de certaines policières qui, selon lui, outrepassent la mission de la police. Le général Dodo Tshinyamba a fustigé le fait que certains éléments de la police, notamment le personnel féminin, vont au-delà de leur mission

nationale congolaise.

Pour le général Dodo Tshinyamba, en effet, ce comportement est à bannir car, a-t-il indiqué, il ternit l'image de l'unité sous son commandement et de la police tout entière. Le commandant de l'UPIHP a, de ce fait, promis des sanctions aux policières qui seront prises la main dans le sac.

Riposte au coronavirus

Le numéro 1 de l'UPIHP n'a pas passé outre l'actualité de l'heure en rapport avec la pandémie de la covid-19 qui endeuille le monde, en général et la Rdc en particulier. Le général Dodo Tshinyamba a rappelé la nécessité de continuer à respecter les gestes barrières édictées par les autorités sanitaires du pays et de l'OMS en vue d'éviter la contamination à grande échelle au coronavirus au sein de cette unité de la police nationale ainsi que les membres des familles respectives des éléments de cette unité.

A la fin de cette parade, qui s'est clôturée en toute convivialité, les femmes policières, qui ont écouté attentivement les conseils et instructions donnés par le général Dodo Tshinyamba ont promis, à leur tour, de faire mieux.

L.D.



Le général Dodo Tshinyamba Itambo

Dodo Tshinyamba, de rappeler aux éléments sous son commandement, la mission leur dévolue par le législateur et les autorités du pays. Cet officier supérieur de la police et commandant de la grande unité en charge de la protection des institutions et des

qui consiste à protéger la population et ses biens, et se donner, au contraire, dans leurs détachements respectifs, à certaines tâches ménagères dont la vaisselle, la lessive, ainsi que d'autres entreprises qui ne cadrent pas avec la mission de la police natio-



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h





REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement
du Territoire, des Grands Travaux.

Avis d'Appel d'offres (AAO) N° : CG - DURQuaP - 084 - Bis - Tx - AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration
des quartiers précaires

(DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : travaux de réhabilitation du stade TATA LOBOKO
dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG - DURQuaP - 084 - Bis - Tx - AON

Date de Publication : le 1er septembre 2020

Date de dépôt : 1er octobre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque
- Lot 4 : Equipements et mobiliers sportifs.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non rembour-

sable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	9000018278622		CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er octobre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Une garantie de soumission n'est pas requise. Une déclaration de garantie de soumission est requise. La Déclaration de garantie d'offre se présentera selon le modèle présenté à la Section IV - Formulaire de soumission

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo. Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 - Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le 18 Septembre à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n° 16460, cadastré section G, Bloc /, parcelle C3-69-OCH, superficie 361,81m, quartier la Glacière Arrondissement 2 Bacongo Brazzaville, appartenant à Monsieur NIANGUI MANKELE Eugène ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :

La propriété dont s'agit est clôturée par un mur maçonné, elle s'ouvre sur la rue par un portail à deux battants ; l'un des battants comporte un portillon ; la clôture peinte en jaune est surmontée par des fils de fer barbelés, à l'intérieur de la concession, s'élève un grand bâtiment plein pied ; la toiture faite de deux versants est recouverte de tôles bac alu, l'un des volume dudit bâtiment est R+1, le garage donne directement sur ce volume, La porte principale de la villa s'ouvre sur la véranda de la façade principale, les ouvertures (portes et fenêtres) sont en bois vitrifiées protégées par des grilles métalliques ; le pavement du sol est fait de faïence le revêtement des murs est fait en partie de faïence et en partie de peinture jaune ocre ; la circulation dans la propriété est

faite de pavés ;

IMMEUBLE SAISI PAR :

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07-B-459, poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, né le 13 Février 1973 de nationalité Marocaine, marié, père de famille, domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P. 1312 ;

Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P. : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE :

Monsieur NIANGUI MANKELE Eugene Bienvenu, de nationalité congolaise, père de famille, dentiste, domicilié C 3-69 OCH quartier la Glacière Arrondissement 2 Bacongo, Brazzaville ;

EN EXECUTION DE :

1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé «

convention de prêt assortie d'un cautionnement hypothécaire » conclu à Brazzaville le 14 mai 2012 ;

2. Le protocole d'accord valant avenant à la convention de prêt hypothécaire du 14 mai 2012 entre la banque Crédit du Congo SA et le Cabinet AMI représenté par monsieur NIANGUI MANKELE Eugène ;

3. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 30 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642 lequel commandement a été enregistré et publié le 23 Novembre 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro 151, extrait n°3645.

MISE A PRIX :

Cinquante et Un Millions Neuf Cent Vingt Six Huit Cent Onze Mille (51.926.811) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION : Etude de Maître Bedel KAMBA, notaire en la résidence de Brazzaville, sise Allée des Accasias,

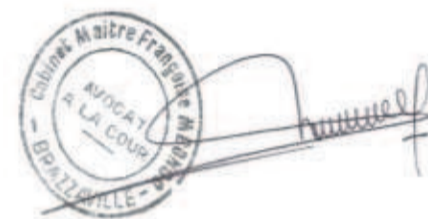
à côté du marché Plateau, Centre-ville, Brazzaville ;
B.P. : 13456 téléphone :
06.973.69.74, 05.544.63.38.

ENCHERE :

Pour toute information, contacter et s'adresser à :

Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P. : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18

Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642



INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le 18 Septembre 2020 à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n° 23.132, cadastré section P9, Bloc 97/, superficie 230,55 m, entre l'avenue de Tsiémé et l'avenue des chars, 102 rue Bordeaux, Ouenzé, Brazzaville ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :

La propriété dont s'agit est sise entre l'avenue de la Tsiémé et l'avenue des chars à Ouenzé, c'est quatrième parcelle à droite en quittant l'avenue de la Tsiémé ; clôturée, le mur de clôture est revêtu d'une couche de carreaux, l'accès à la propriété est assuré par un portail métallique à deux battants ; à l'intérieur de la propriété est érigé à gauche du portail un grand bâtiment moderne ; la cour de pavée de dalles ; les ouvertures du bâtiment sont protégées par des grilles faites de tubes carrées ; les fenêtres sont vitrifiées avec auvent chacune ; les portes sont en bois massif doublées de grilles de tubes carrés, la véranda est protégée par une ceinture d'arcades ; le pavement de la véranda est fait de faïences.

IMMEUBLE SAISI PAR :

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobi-

lier de ladite ville sous le numéro 07-B-459, poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, né le 13 Février 1973 de nationalité Marocaine, marié, père de famille domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P. 1312 ;

Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P. : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE :

Monsieur Benito Dieudonné AMOUZOU, de nationalité congolaise, Célibataire, Responsable Financier, domicilié au n°07, rue Epoungou, Nkombo, Djiri Brazzaville ;
En exécution de :

La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de prêt hypothécaire » passé à Brazzaville le 18 juin 2013 (répertoire n° 176/2013) entre la Banque Crédit du Congo d'une part et monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOU d'autre part par devant Maître Salomon LOUBOULA Notaire à la résidence de Brazzaville office sis 1er étage de l'immeuble « Résidence de la Plaine », Place marché de la Plaine, centre-ville Brazzaville BP : 2927, République du Congo

La copie en bonne et due forme exécution d'un acte notarié dénommé « Avenant à la

convention de prêt hypothécaire » passée à Brazzaville le 07 Août 2013 entre la Banque Crédit du Congo d'une part et monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOU d'autre part par devant Maître Salomon LOUBOULA Notaire à la résidence de Brazzaville office sis 1er étage de l'immeuble « Résidence de la Plaine », Place marché de la Plaine, centre-ville Brazzaville BP : 2927, République du Congo

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 13 décembre 2016 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642 enregistré et publié le 21 février 2017 à la conservation Foncière de Brazzaville.

Mise à prix :

SOIXANTE SIX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE (66.250.000) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION :

Par devant l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis 1er étage de l'immeuble « Résidence de la Plaine », Place marché de la Plaine, centre-ville Brazzaville BP : 2927, République du Congo.

ENCHERE :

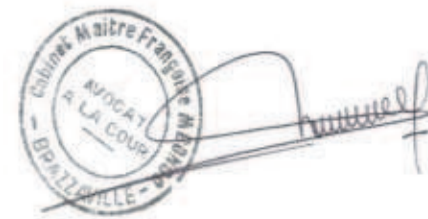
Faute par l'adjudicataire, soit de satisfaire en tout ou partie aux charges et conditions de l'adjudication, soit de s'acquitter des sommes dues dans les délais fixés à l'article 314 de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution, le saisi, le créancier poursuivant, les créanciers inscrits et chirographaires pourront faire revendre l'immeuble adjudgé par folle enchère et dans les formes prévues par la loi.

Le fol enchérisseur sera tenu de la différence entre son prix et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir réclamer l'excédent s'il y en a un, lequel appartiendra au vendeur.

En aucun cas le fol enchérisseur ne pourra répéter soit du nouvel adjudicataire, soit du vendeur, les frais prévus à l'article 7 et 8 ci-dessus et qu'il aurait payés.

L'adjudicataire sur folle enchérisseur entrera en jouissance à partir du jour de l'adjudication par la prise de possession réelle.

Il devra les intérêts de son prix du jour où le fol enchérisseur sera tenu, sauf à poursuivre à ses risques et périls le recouvrement des fruits et revenus à compter de la même époque.



PHOTOGRAPHIE

La vingt-quatrième édition du prix « Luis Valtueña » lancée

Ouvert aux artistes du monde entier, l'appel à candidature au prix photographique « Luis Valtueña » prend fin le 11 octobre prochain.

L'organisation non-gouvernementale espagnole « Médicos del Mundo » a donné, récemment, le coup d'envoi de la vingt-quatrième édition du Prix international de photographie humanitaire Luis Valtueña initié chaque année depuis 1997. Celui-ci est destiné à reconnaître et à divulguer les meilleurs travaux photographiques qui montrent de manière simple les iniquités sociales, les abus des droits de l'homme et/ou les situations qui les favorisent voire celles qui baillent contre elles.

Ce prix est un hommage à la mémoire du photographe et coopérant international Luis Valtueña ainsi qu'à trois autres personnes coopérantes de l'association qui furent assassinées en Bosnie en 1995 et au Rwanda en 1997, alors qu'ils accomplissaient leurs missions humanitaires. « Nous voulons également mettre en évidence les valeurs humanitaires qu'ils représentaient afin de les conserver et les pérenniser dans le temps », ont déclaré les organisateurs dans un communiqué.

La vingt-quatrième édition de cette distinction mise sur la photographie documentaire et le photojournalisme afin de sensibiliser le public en général face



Le travail des enfants, une forme d'injustice sociale qui persiste DR

aux problèmes sociaux et ainsi promouvoir la mobilisation citoyenne avec la vision de participer à l'éradication de l'un des maux qui minent la société : l'injustice.

Au nombre des exigences re-

quisies pour les candidatures figurent le fait que les photographies présentées doivent raconter une histoire en relation avec un de ces thèmes : les désastres naturels, l'action humanitaire, la coopération internationale, l'ex-

clusion sociale, l'infraction des droits humains, les conflits armés, les collectifs vulnérables, la population réfugiée et/ou la population migrante. Les initiateurs de ce prix prêteront également une attention particulière aux sujets

d'intérêt qui n'ont pas connu un large écho, qui ne se propagent pas assez ou qui sont peu connus et ainsi contribuer à leur diffusion ainsi qu'à la réflexion.

La personne gagnante du prix recevra un montant brut de 6 000 euros ainsi qu'un lot de dix livres de photos éditées par La Fábrica. Par ailleurs, toutes les œuvres sélectionnées, tant la série gagnante comme les finalistes, feront partie du catalogue et de l'exposition collective et itinérante que produira Médicos del Mundo. L'an dernier, dans l'appel à candidature à la 23e édition de ce prix, trois-cent-onze œuvres avaient été reçues, deux-mille quatre-cent-soixante-huit photographies au total en provenance de cinquante-six pays sur les cinq continents.

Notons que Médicos del Mundo (Médecins du monde) est une ONG, indépendante de toute affiliation politique et religieuse, qui promeut le développement humain en défendant le droit fondamental de chacun à la santé et à une vie digne. L'organisation est composée de bénévoles et d'employés qui unissent leurs efforts pour parvenir à un accès universel et équitable à la santé et au respect des droits de l'homme.

Merveille Atipo

« Nous voulons également mettre en évidence les valeurs humanitaires qu'ils représentaient afin de les conserver et les pérenniser dans le temps »

TRIBUNE LIBRE

A l'orée des 140 ans...

Dans l'éveil de l'univers symbolique lié à notre ville capitale, 2020 rassemble le souvenir de 140 ans d'histoire. Celle-ci se déroule sur le flot du temps qui passe et qui nourrit les éphémérides de chaque année. Impossible donc d'en résumer ici les détails. En revanche, nul ne peut laisser dans l'oubli deux dates : 10 septembre 1880 et 3 octobre 1880.

La première date marque l'acte par lequel la mission d'exploration de Savorgnan de Brazza donnera à la rencontre de deux hommes les premières traces de sa longue postérité. Au-delà du Traité entre Savorgnan de Brazza et le Makoko Ilo1er signé ce jour-là, c'est la confluence de deux mondes, qui s'ignorent encore, mais qui apprendront à se connaître. A ce sujet, on pourrait

gloser à souhait sur les motivations de la mission d'exploration, sur l'amitié Brazza-Ilo1er. Fort heureusement, sur ces questions, les travaux historiographiques ultérieurs ont apporté nuances et précisions.

La deuxième date est la mémoire fondatrice de la ville de Brazzaville. Les traces écrites de la main-même de Pierre Savorgnan de Brazza relatent le récit de sa seconde mission qui s'établit au village de Mfoa, alors composé de 17 cases. Ainsi, la vision d'une ville y naît, les protagonistes locaux et étrangers travaillent à son développement, l'histoire du monde s'y définira, elle aussi, dans les années qui vont suivre. La bourgade qui s'ouvre progressivement au monde-autre connaîtra son urbanisation au fil des décennies qui vont suivre. Elle deviendra le lieu des média-

tions culturelles des populations dont la créativité marquera l'attachement à leurs origines.

S'il s'y écrit en lettres d'or l'histoire du Congo, celle de la France et de l'Italie y trouvent également leurs places. Sans faire de bilans d'étape, on peut oser la mise en lumière des moments forts. En 1910, naît l'ensemble nommé « Congo français » ; 1940, Brazzaville est établie comme capitale de la France libre et le général Charles de Gaulle y effectue sa première visite ; 1960, indépendance du Congo ; 1980, centenaire de Brazzaville. La célébration de ce centenaire s'honorera de la présence de Jacques Chirac, alors maire de Paris ; 2005, pose de la première pierre du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza par les présidents Denis Sassou N'Guesso, Omar Bongo Ondimba et Jacques Chirac.

Tant de références évoquées prévalent toujours quand il s'agit de convoquer ce qui donne sens aux actions des hommes qui font l'histoire. A cela s'ajoute l'impérieuse nécessité de reconnaître à chacun le poids de sa contribution, la valeur de ses actes posés pour la postérité.

En cette année 2020, s'étale opportunément la part de passé qui honore Brazzaville et son fondateur et qui éclaire les relations entre la France et notre pays. Elle ravive notre regard sur l'histoire urbaine de la ville fondée par De Brazza, à l'égard duquel De Gaulle eut ces mots si forts : « La mémoire de Savorgnan de Brazza restera pour la France comme un rayon dans ses jours et comme un phare dans ses nuits ».

Bélinda Ayessa